

► **CA (Ville + Département)**  
► 7 Md€ (Budget en 2006 / Fonctionnement + Investissement)

► **Effectif (Ville + Département)**  
► 46.000

► **Nombre de jours**  
► 57 jours

► **Équipe**  
► 4 consultants  
► 1 directeur de projet

► **Domaines**  
► Management du changement

## Mobilisation des directions pour favoriser l'égalité professionnelle Hommes / Femmes

### ► Objectifs poursuivis

La Collectivité s'est engagée depuis 2001 de façon volontariste sur l'égalité professionnelle avec l'ambition de construire une ville citoyenne et égalitaire. Elle s'est dotée d'un plan d'égalité professionnelle qui vise à une représentation équilibrée des femmes et des hommes à tous les niveaux hiérarchiques, métiers et fonctions, afin d'être plus à l'écoute et à l'image de la population qu'elle sert. Aujourd'hui, l'égalité professionnelle est une priorité de sa politique de gestion des ressources humaines et s'inscrit dans sa démarche de modernisation.

En 2004, l'Observatoire de l'Égalité et la direction des ressources humaines ont lancé une démarche d'égalité professionnelle qui a permis d'élaborer un document d'orientation à partir d'un diagnostic préalable réalisé sur 5 directions pilotes.

La collectivité a fait appel au cabinet BPI pour une mission d'assistance à un double niveau :

- L'accompagnement méthodologique du secrétariat général (Observatoire de l'Égalité) et de la direction des ressources humaines pour le pilotage de la démarche auprès de l'ensemble des directions.
- L'accompagnement des directions dans la réalisation de leur diagnostic et l'élaboration de leur plan d'action.

### ► Faits marquants / Démarche déployée

#### Un appui au groupe projet à plusieurs niveaux :

- La conduite de projet : coordination, respect des délais, répartition des rôles, outils de suivi du projet, ...
- L'outillage des directions opérationnelles : kits d'information, guides méthodologiques de réalisation des diagnostics, plans d'actions et construction des indicateurs de progrès et de suivi
- L'accompagnement du groupe projet : dans la réalisation du plan global égalité et la construction des indicateurs.

#### Un appui direct aux directions opérationnelles à travers :

- La conception et l'animation des formations actions, des réunions d'échanges de pratiques.
- L'accompagnement des correspondants Égalité dans chacune des directions.

#### Un appui au comité de pilotage :

- La réalisation de points intermédiaires et recommandations au secrétariat général pour ajuster la démarche globale.

## Enseignements

La mission a favorisé :

- Une implication de toutes les directions dans la démarche
- L'élaboration de diagnostics et de plans d'actions de qualité dans les délais prévus
- La création d'un « réseau » de référents égalité actifs qui échangent entre eux sur les bonnes pratiques et l'avancement de la réalisation des plans d'action de chaque direction
- La prise de conscience des enjeux liés à l'égalité professionnelle par les directeurs. Leur investissement dans le projet a contribué à la définition et la réalisation des plans d'action.